

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE****Séance du 15/07/2024****OBJET : Actualisation AP/CP 2019/01 Opération 631 Construction d'une salle des fêtes****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 22****Nombre d'exprimés : 26****Date convocation 08/07/2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quinze juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI (arrivée en cours de séance), Pierre REBUT, Ludivine CHERICI (arrivée en cours de séance), Fabrice MORICHON, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Max DURMARQUE, Stéphane DUTHEIL, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Karim MOYENIN OUARDI à Pascal ANTHOINE

Roseline MHARI AGOURRAME à Luc FERJULE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Le projet de construction d'une salle des fêtes (salle des colonnes) a commencé en 2019, et les travaux, différés par le COVID, ont commencé en 2022. Les derniers DGD incluant les révisions de prix parviennent ces dernières semaines, pour solder l'opération. Le Conseil Municipal est sollicité pour modifier l'autorisation de programme dans les conditions suivantes :

- augmentation de 145 000,00 € soit une autorisation de programme portée à 4 345 000€,
- adaptation des crédits de paiement restant à porter sur l'exercice 2024,
- modification de la répartition des crédits de paiement prévisionnels. La somme de 438 581€ sera inscrite au BP 2024

057/2024

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le 18/07/2024



ID : 069-216900092-20240715-0572024-DE

Montant AP 2019/01 Opération 631	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	CP 2024
4 345 000 €	0€	116 307€	199 731€	1 418 082€	2 172 299 €	438 581,00€

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants

1°) **APPROUVE** l'actualisation de l'AP/CP 2019/01 « construction d'une salle des fêtes » dans les conditions décrites ci-dessus.

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND